Image not found or type unknown

Dépot de bilan d'une société de gardiénnage

Par **lolita**, le **13/05/2009** à **15:48**

Bonjour,mon mari travaille pour une entreprise depuis novembre 2003 ce lundi 16/05/2009 à 10h il voit le mandataire pour lui faire le calcule de combien il lui doit c'est-à-dire congé payé, son salaire, deux mois de préavis et aussi sa prime de licenciment et d'encienneté sachant qu'il gagnait 1100 euro par mois combien il aura à peut près svp
ma deuxième question
il y a une autre société qui c'est présenté au travail de mon mari pour lui proposé de rester dans l'entreprise dans c'est ca là si il accepte est-ce qu'il perd ces deux mois de préavis ?
merci de votre réponse au plus vite svp merci
car lundi 16 mai à 10h il a rendez vous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés